



# **Contribution du Japon aux Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies : Historique, Paradoxe et Perspectives (1992-2024)**

Étude de cas réalisée par Lisa NICOL,  
chargée de mission Relations Internationales à l'AISP  
Juin 2024

**Académie Internationale de la Paix**



Association Internationale des Soldats de la Paix

178 rue Garibaldi 69003 Lyon, France

+33 4 78 95 45 03

*Étude de cas : la Contribution du Japon aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Historique, paradoxes et perspectives*

Lisa NICOL

## Sommaire

Introduction	4
Le Japon parmi les Casques Bleus : l'Adoption d'un Pacifisme Actif	5
<i>Le pacifisme, un avantage-obstacle</i>	5
<i>L'Intégration Progressive du Japon dans les OMP</i>	5-6
<i>Financer la Paix</i>	7
Déploiements Clés du Japon dans les OMP à Travers le Monde	8
1. <i>Maintien de la Paix au Cambodge</i>	8
2. <i>Les FAD durant la Guerre Civile au Mozambique</i>	8-9
3. <i>Aide Humanitaire au Rwanda</i>	9-10
4. <i>Maintien de la Paix sur le plateau du Golan</i>	10
Enjeux Présents et Futurs du rôle du Japon dans le Maintien de la Paix	11
<i>Contributions récentes révélatrices d'un engagement stratégique</i>	11
<i>Redéfinir le Rôle du Japon dans le Maintien de la Paix</i>	12

## Sigles et acronymes :

ONU : Organisation des Nations Unies

OMP : Opérations de Maintien de la Paix

FAD : Forces d'Autodéfense

ONUMOZ : Opération des Nations unies au Mozambique

PLD : Parti libéral-démocrate

FNUOD : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

AISP : Association Internationale des Soldats de la Paix

# Introduction

Le 29 mai, l'ONU célébrait les 75 ans d'histoire des Casques bleus, rendant hommage au service et au sacrifice de tous les soldats de la paix qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi ces héros méconnus, la contribution du Japon, bien que moins médiatisée, se distingue par son engagement discret mais significatif dans la promotion de la stabilité mondiale. Il est surprenant de constater que la contribution japonaise aux opérations de maintien de la paix (OMP) reste un sujet largement sous-exploré, ce qui révèle un manque notable d'intérêt académique pour cette question en France. Pourtant, doté d'une histoire unique de pacifisme constitutionnel depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, le Japon a contribué et continue de contribuer à l'amélioration des Opérations. Un compte-rendu détaillé des contributions japonaises au maintien de la paix s'impose donc pour mieux comprendre le rôle du Japon sur la scène mondiale.



*Écusson des Opérations de Maintien de la Paix du Japon  
(Source: Bureau du Cabinet)*



*(source : Ministère de la Défense du Japon)*

# Le Japon parmi les Casques Bleus : l'Adoption d'un Pacifisme Actif

## Le pacifisme, un avantage-obstacle

Après les dévastations engendrées en Asie sous le régime fasciste Japonais durant le règne de l'empereur Hirohito et les conséquences des bombardements atomiques sur les villes de Nagasaki et Hiroshima, le Japon a pris un important virage historique vers le pacifisme. Ce changement radical s'est avant tout reflété dans la nouvelle Constitution du Japon de 1947. En effet, sous l'occupation des forces alliées et du général américain Douglas MacArthur, le pays fut poussé à adopter une nouvelle Constitution, afin d'empêcher tout retour du militarisme<sup>1</sup>. Ainsi, c'est l'article 9 de la Constitution, toujours en vigueur depuis, qui contient une clause révolutionnaire : le Japon renonce à la guerre et interdit la constitution de forces armées offensives.<sup>2</sup> Cette spécificité historique a placé le Japon dans une situation paradoxale : malgré avoir offert au Japon l'opportunité d'occuper une position clé et symbolique en matière de transformation et de promotion de la paix au niveau international, ces mêmes principes pacifistes limitent donc considérablement la capacité du Japon à participer au maintien de la paix lorsque cela nécessite une intervention militaire. Les forces armées en vigueur depuis 1954 sont donc limitées au strict rôle de Forces d'Autodéfense (FAD).<sup>3</sup>



*Mémorial de la Paix à Hiroshima*



*FAD terrestres durant une revue d'effectif*

<sup>1</sup> Morris, I. I. (1956). L'évolution Politique Du Japon D'après Guerre. *Politique Étrangère*, 21(3), 325.

<sup>2</sup> Mulgan, A. G. (1995). International Peacekeeping and Japan's Role: Catalyst or Cautionary Tale? *Asian Survey*, 35(12), 1104.

<sup>3</sup> Leitenberg, M. (1996). The Participation Of Japanese Military Forces In United Nations Peacekeeping Operations. *Asian Perspective*, 20(1), 8.

## L'Intégration Progressive du Japon dans les OMP

Le 20 septembre 2024 marquait 32 ans depuis la toute première participation du Japon aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Or, ce fut le résultat d'un processus long et complexe qui ne s'est pas réalisé en un jour. Depuis l'adoption des Principes fondamentaux de la Défense en 1957, le Japon s'est engagé à soutenir les activités des Nations Unies, promouvoir la coopération internationale, et ce faisant, contribuer à la concrétisation de la paix mondiale.<sup>4</sup> Ce n'est que tardivement, en 1988 sous le gouvernement du Premier Ministre Noboru Takeshita que la question du rôle potentiel du Japon dans la résolution de conflits a été sérieusement envisagée : à cette époque furent alors proposés trois “piliers pour la coopération internationale”, le premier étant la “coopération pour la paix”, pour laquelle le Japon assurerait l'envoi de personnel et fournirait une aide financière au maintien de la paix. C'est la guerre du Golfe au début des années 1990 qui a constitué un tournant décisif pour la politique étrangère japonaise et a précipité l'intégration du Japon aux opérations de maintien de la paix. Un groupe d'étude fut mené par le Parti libéral-démocrate (PLD) japonais en juin 1991, recommandant la participation des FAD aux OMP dans la région du Golfe. Malgré la réticence de l'opinion publique, une loi fut promulguée l'année suivante, officialisant la possibilité d'un déploiement de troupes issues des FAD dans les zones où les OMP se voyaient nécessaires<sup>5</sup>. La stabilité de la région du Golfe était essentielle pour maintenir une économie japonaise prévisible et sécurisée, puisque le Japon restait largement dépendant des importations en matières premières extraites dans la région. L'intégration progressive du Japon aux Casques bleus fut donc fortement liée à une mise à distance de la conception initiale du pacifisme, pour en adopter une nouvelle forme, ou le concept d'un “pacifisme actif” proposé par Ozawa Ichiro la même année.<sup>6</sup> C'est précisément cette nouvelle notion qui permettait une relecture de l'article 9 de la Constitution du Japon, pour enfin permettre une contribution Japonaise aux OMP.

---

<sup>4</sup> Leitenberg, M. (1996), 9.

<sup>5</sup> Ministère des Affaires Étrangères du Japon. (Février 2024). Contribution du Japon aux opérations de maintien de la paix de l'ONU (PKO), Aperçu.

<sup>6</sup> Mulgan, A. G. (1995). International Peacekeeping and Japan's Role: Catalyst or Cautionary Tale? *Asian Survey*, 35(12), 1104.

## Financer la Paix

Il est généralement méconnu que le Japon figure parmi les principaux contributeurs financiers des OMP des Nations Unies. Depuis 1961, le versement d'Aides au Développement par le biais de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constituaient pour le Japon un moyen de mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté comme intermédiaire pour l'établissement de la paix. Le Japon se distingue particulièrement par son importante participation au budget des OMP des Nations : en effet, le Japon était le deuxième plus grand contributeur après les États-Unis sur la période de 2013 à 2015, pour une participation à hauteur de presque 11% du budget total. En 2016, cette somme s'élevait autour de 240 millions de dollars, récoltée notamment à travers de nouveaux impôts<sup>7</sup>. Malgré une certaine baisse du budget ces dernières années, dûe entre autres à la hausse de la contribution Chinoise au budget total, le taux de participation du Japon est resté stable à 8% ces trois dernières années.<sup>8</sup>

Ranking*	Country	2015	2016	2017	2018
1	U.S.	28.3626%	28.5738%	28.4691%	28.4344%
2	China	6.6368%	10.2879%	10.2502%	10.2377%
3	Japan	10.8330%		9.6800%	
4	Germany	7.1410%		6.3890%	
5	France	7.2105%	6.3109%	6.2878%	6.2801%
6	UK	6.6768%	5.7966%	5.7753%	5.7683%
7	Russia	3.1431%	4.0107%	3.9960%	3.9912%
8	Italy	4.4480%		3.7480%	
9	Canada	2.9840%		2.9210%	
10	Spain	2.9730%		2.4430%	

*Taux de contribution au budget des OMP des Nations Unies par an pour les principaux états membres (Source: UN Documents)*

En outre, le Japon intervient financièrement en réponse à des situations de crise: le Japon a ainsi apporté des contributions extrabudgétaires à des projets comme l'amélioration du système médical dans les missions contre la pandémie du COVID-19, ou à des mesures contre les engins explosifs improvisés (EEI) ou la désinformation, de nouvelles menaces pour les OMP. En 2023, le Japon a également fourni autour de 850 millions de dollars pour la formation du personnel à envoyer aux Opérations de Soutien de la Paix sous l'Union Africaine.<sup>9</sup> Ainsi, ce rôle majeur dans le financement de la paix reflète la stratégie japonaise, qui vise à équilibrer judicieusement entre impératifs éthiques et intérêts nationaux, tout en respectant les contraintes d'une Constitution pacifiste.

<sup>7</sup> (2017). Livre bleu diplomatique 2017, Ministère des Affaires Étrangères. Chapitre 3, 5. Efforts du Japon aux Nations Unies

<sup>8</sup> Ministère des Affaires Étrangères du Japon. (Février 2024). 2. Aspects financiers.

<sup>9</sup> Ibid.

# Déploiements Clés du Japon dans les OMP à Travers le Monde depuis 1992

## 1. Maintien de la paix au Cambodge

La mise en place de l'Autorité transitoire des Nations Unies au Cambodge (UNTAC) entre 1992 et 1993 suite à la demande du Premier Ministre Cambodgien Hun Sen fut la première instance où furent déployées des forces japonaises depuis la Seconde guerre mondiale<sup>10</sup>. Au delà d'une importance historique, cette opération fut particulièrement significative dans l'histoire japonaise du maintien de la paix, car elle a joué un rôle crucial dans la reconstruction des infrastructures et la restauration de la paix au Cambodge, alors dévasté par les massacres perpétrés par le régime des Khmers Rouges. Yasushi Akashi y fut nommé chef de mission, en tant que représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Ghali.



*Célébration du 30ème anniversaire de l'OMP de 1992 au Cambodge*

Les premières unités de génie militaire japonaises, composées de 200 personnes issues des FAD japonaises, arrivaient donc au Cambodge en Octobre. Au total, 1200 membres des FAD furent déployés au Cambodge dans le cadre de cette mission <sup>11</sup>.

## 2. Les FAD durant la guerre civile Mozambique

Il est certain que le déploiement des FAD au Cambodge en 1993 a servi de tremplin à la participation japonaise dans d'autres OMP : ainsi, la même année, le 16 février, Boutros-Ghali se rendit au Japon pour confier à Miyazawa son souhait que la FAD soit

---

<sup>10</sup> Leitenberg, M. (1996), 17.

<sup>11</sup> *ibid*, 19-20.



déployée au Mozambique pour l'Opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ). Suite à cela, des éléments des FAD furent envoyées pour soutenir l'OMD à Maputo, marquant la première instance historique d'une présence militaire japonaise à avoir stationné sur le continent africain<sup>12</sup>. Or la participation du Japon à l'ONUMUZ contrastait fortement avec la précédente intervention au Cambodge : la majorité des Japonais ignoraient la situation au Mozambique, ne connaissant pas les noms des deux partis impliqués dans la guerre civile depuis 1992. De plus, le gouvernement avait des positions divergentes concernant l'envoi de troupes japonaises : tandis que le Premier Ministre Miyazawa se montrait prudent, du fait que le Parti social-démocrate du Japon (PSDJ) s'opposait à l'envoi de troupes à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères affichait depuis le début son soutien à cet engagement.<sup>13</sup> En outre, l'absence de liens diplomatiques entre le Japon et le Mozambique posait question : les affaires consulaires mozambicaines étaient supervisées par un membre de l'ambassade japonaise depuis le Zimbabwe. Il n'empêche que 155 membres des FAD furent déployés au total, afin de fournir des officiers et de l'expertise logistique à l'ONUMOZ.<sup>14</sup>

### **3. Aide humanitaire au Rwanda**

Dans le contexte du génocide des Tutsis au Rwanda, de nombreux Rwandais fuient en direction de la République du Zaïre, où un camp est rapidement installé à Goma. Pour la seconde fois, des membres des FAD japonaises sont déployées en Afrique pour le maintien de la paix, en septembre 1994. Or, l'intervention japonaise des FAD au Zaïre reflète une certaine évolution du type de soutien apporté aux maintien de la paix. Contrairement à l'aide apportée au Mozambique, cette fois-ci la FAD a agi indépendamment des opérations de maintien de la paix pour apporter une aide humanitaire, telle que des soins médicaux et de la distribution d'eau aux réfugiés Rwandais. Le gouvernement japonais souhaitait en initialement envoyer des missions médicales composées de volontaires civils, mais enverra finalement 480 membres des FAD à la fois au Zaïre mais aussi à d'autres pays voisins du Rwanda comme le Kenya.<sup>15</sup> La Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés japonaise de l'époque, Sadako Ogata, avait directement fait appel au Premier Ministre Tomiichi Murayama pour souligner l'urgence de la situation autour du Rwanda, et le solliciter à envoyer des troupes issues des FDA. L'on peut alors parler d'une

---

<sup>12</sup> Sato, M. (1995) «Le Mozambique comme enjeu de politique extérieure», *Lusotopie*. §2.

<sup>13</sup> Sato, M. (1995) §10.

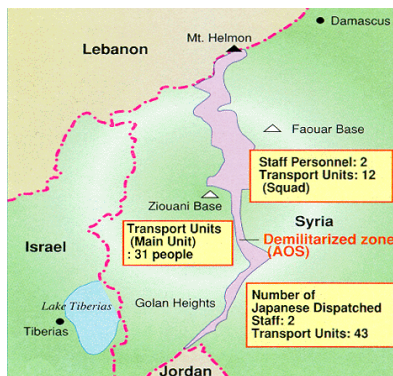
<sup>14</sup> Leitenberg, M. (1996), 21.

<sup>15</sup> Sato, M. (1995) §17.

“humanitarianisation” de la contribution japonaise au maintien de la paix, car ceux-ci agissaient bien sous l’égide du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.<sup>16</sup> L’importance de cette opération résidait donc dans le fait que le Japon se montrait à présent assurément prêt à contribuer au maintien de la paix en dehors de l’Asie.

#### 4. Maintien de la paix sur le plateau du Golan

La dernière mission en date où le Japon aie fourni des membres des FAD à l’occasion d’une mission de maintien de la paix de grande ampleur fut sur le plateau du Golan en janvier 1996, pour contribuer à assurer l’application d’un cessez-le-feu établi entre les forces syriennes et israéliennes suite à la guerre du Kippour. Le Japon envoya ainsi un contingent des FAD qui, bien que limité à un rôle logistique, était donc complètement dédié à son rôle militaire. Dans ce cadre, 45 hommes rejoignèrent les Force des Nations unies chargée d’observer le désengagement (FNUOD) mises en place dans la zone démilitarisée entre le territoire occupé et annexé par Israël (à l’ouest) et le reste du territoire syrien<sup>17</sup>. Les troupes étaient réparties entre les bases de Ziouani et de Faouar en Syrie, pour fournir de l’aide au transport aux FNUOD.<sup>18</sup>



△ Sites d’opération des FAD japonaises

Attaché de presse du quartier général des FAD

<sup>16</sup> Gilson, J. (2007). Building Peace or Following the Leader? Japan’s Peace Consolidation Diplomacy. *Pacific Affairs*, 80(1), 28.

<sup>17</sup> Leitenberg, M. (1996), 24.

<sup>18</sup> Ministère des Affaires Étrangères du Japon. (Février 2024). Contribution du Japon aux opérations de maintien de la paix de l’ONU sur le plateau du Golan.

# Enjeux Présents et Futurs du rôle du Japon dans le Maintien de la Paix

## Contributions récentes révélatrices d'un engagement stratégique

Malgré tout, les contributions plus récentes du Japon au maintien de la paix ne doivent pas être négligées. Après cette mission à la frontière israélo-syrienne, le Japon a élargi son engagement dans les opérations de maintien de la paix, en diversifiant les régions dans laquelle il s'engageait. Ces contributions incluent le Timor oriental entre 2002 et 2012, Haïti, le Népal entre 2007 et 2011, mais aussi des mission strictement humanitaires dans les zones critiques en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003. Avec des budgets variables, le Japon a également fourni de l'aide à la mission de stabilisation d'Haïti en 2010, ainsi qu'au Soudan et au Sud Soudan entre 2008 et 2011.<sup>19</sup> Le Japon offre donc un soutien qui se distingue par son expertise technique, qui se révèle précieuse pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des OMP.

Cette implication continue dans des OMP à l'échelle internationale a non seulement contribué à stabiliser des régions en crise ou en processus de reconstruction, mais cela a également permis au Japon de jouer un rôle plus actif sur le plan international. Cette contribution va donc bien au-delà du simple soutien financier, et permet aujourd'hui au Japon de se positionner en tant que leader en matière de partage de connaissances parmi les nations contributrices à l'Organisation des casques bleus. Premièrement, durant le Sommet sur le renforcement des opérations internationales de la paix qui s'est tenu pour la première fois en septembre 2014, le Japon s'était engagé à offrir son soutien et son expertise en développant des programmes de renforcement des capacités des troupes des OMP, ainsi que des entraînements et formations pour ces dernières.<sup>20</sup> à l'issue de ce sommet, le Japon a rejoint le Programme de Partenariat Triangulaire qui vise à organiser des formations en génie du maintien de la paix en Afrique de l'Est. En parallèle, cet engagement continu pour la paix a conduit le Premier Ministre Shinzo Abe à co-présider le sommet pour le maintien de la paix de 2015.<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Ministère de la Défense du Japon, *International peace cooperation activities(pko)*. Japan Gov Online.

<sup>20</sup> United Nations Peacekeeping, *Leaders' summit on peacekeeping*. United Nations.

<sup>21</sup> Hutchinson, E., & Day, A. (13 juin 2018). *Is the Cruz report the end of peacekeeping for Japan?*. Our World. Université des Nations Unies, Tokyo. The case for re-engagement.

## Redéfinir le Rôle du Japon dans le Maintien de la Paix : Perspectives et Recommandations

La nature du rôle que va assumer le Japon dans le maintien international de la paix n'en reste pas moins une question en suspens. L'entrée dans une Ère de Volatilité, Incertitude, Complexité et Ambiguïté ou VUCA<sup>22</sup> depuis la fin de la guerre froide rend de plus en plus lointain la possibilité de déployer de manière conséquente des troupes de maintien de la paix. En effet, compte tenu de la complexification des guerres et de la montée en dangerosité de la plupart des zones de conflit aujourd'hui, que ce soit au Mali ou au Darfour, les OMP requièrent donc des forces militaires hautement spécialisées dans les opérations de combat, capables de répondre rapidement à de telles menaces. C'est dans ce contexte que le Japon pourrait suspendre une participation active aux OMP. En outre, il paraîtrait plus judicieux de fournir des capacités habilitantes qui puissent répondre à d'autres besoins immédiats dans le maintien de la paix, et ce notamment dans le domaine des moyens de mobilité (drones) ou dans les capacités de levage lourd et d'évacuation médicale (système d'évacuation médicale par voie aérienne « MEDEVAC »).<sup>23</sup>



*Helicoptère MEDEVAC*

*(Source : Service de distribution visuelle de la Défense Américaine)*

Une nouvelle conduite des responsables politiques à Tokyo sera donc nécessaire afin d'explorer de telles possibilités. Pour l'instant, les FAD limitent leurs activités à un soutien logistique, mais tous ces éléments suggèrent l'adoption de nouvelles façons de promouvoir la paix, par exemple à travers la défense des droits et intérêts des combattants des OMP des Nations Unies japonais grâce une présence japonaise dans des organisations telles que l'AIISP.

<sup>22</sup> Concept introduit par la United States Army War College en 1987.

<sup>23</sup> Hutchinson, E., & Day, A. (2018). The case for re-engagement